L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 9 OCTOBRE.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* :

Nous avons eu, Jeudi, une pluie qui a fait beaucoup de bien aux cannes, aux patates et aux jardins. Il n'a pas plu assez, cependant, pour mettre de l'eau dans les marais taris, et la cueillette du coton ne sera pas interrompue.

La *Sentinelle des Attakapas* nous fournit ce qui suit :

SUR LE TERRAIN.—Une difficulté s'est élevée mardi dernier entre deux jeunes gens de notre paroisse, MM. Berthaud et Albert Delahoussaye. Des injures ils en vinrent aux coups ; un cartel fut échangé mercredi matin et sans perdre de temps le choix des adversaires en fut rendu sur le terrain, où à 25 pas de distance, ils se sont tirés chacun un coup de pistolet sans se toucher.

—On nous blâme d'avoir formé des Ligues Blanches, en opposition au soi-disant bourse, et d'avoir posé carrément la question de race dans cette campagne électorale. Les nègres en admettant qu'ils ne naturalisent formé nulle part de Ligues noires sont toujours assurés d'avoir, à un moment donné le drapeau des États-Unis pour les protéger. Ils savent qu'en cas de besoin, nous n'avons pour nous, ni Président ni Gouverneur, ni juges, ni lois. Tout est contre nous, excepté nous-mêmes. Qui osera encore nous blâmer de nous tenir unis contre des crimes et des atrocités de tous genre, si horribles et si fréquentes que l'on pourrait en vain feuilleter toute l'histoire pour en trouver de semblables !

Nous lisons dans le *Vindicator* de Natchitoches :

Nous avons de la pluie modérément pendant la semaine. La cueillette du coton se fait vivement, mais le rendement ne sera pas de moitié d'une récolte moyenne. Les travaux vont mieux depuis quelque temps, par suite de l'absence des chercheurs de plaies radicaux, et de leurs meetings et barbecues. Les gens de couleur disent tous qu'ils sentent déjà les bons effets du gouvernement des blancs, qui leur donnant de quoi manger et s'habiller et de l'argent dans la poche à la fin de l'année. Tous les nègres paresseux du juri qui flânaient depuis six ans en ville n'ayant de médicité, de vol et des émoulements de jurés quand ils avaient la chance d'être pris du juri, sont allés aux champs de coton et sont heureux de recevoir 50 cents par 100 livres de coton cueilli et des rations.

UNE OPINION SUR KELLOGG.—L'opinion suivante est empruntée à la *Nation* journal républicain important :

Cette situation dit la *Nation*, est absolument sans précédent. Les Louisianais ne sont pas sous le joug d'un tyran qui tont en les tenant enchaînés avec une main de fer, préserve l'ordre et la paix publique. Ils sont les victimes d'une bande de misérables voleurs, incapables de soutenir eux-mêmes un gouvernement une heure durant, mais qui sont tenus en place par une force irrésistible. Nous ne connaissons pas de situation parallèle à celle où si on s'est l'appui donné par les Américains aux petits princes d'Italie avant 1859. Mais c'est traiter les grands duc de Toscane, de Parme et de Modène, et même le roi Bomba, que de les comparer à un Kellogg ; et nous sommes fondés à dire que, pendant soixante dix ans d'intervention et d'odieuse tyrannie en Italie, nous ne croyons pas que jamais les mêmes atrocités aient été commises d'une aussi triste et aussi méprisable besogne que celle pour laquelle les forces des États-Unis ont été, la semaine passée, employées en Louisiane.

—Nous lisons dans la *Patrie* :

Nous croyons pouvoir affirmer, qu'après avoir assisté aux grandes manœuvres militaires qui ont lieu en ce moment, le maréchal de Mac Mahon se rendra décidément dans les départements du centre pour y passer en revue les troupes qui commande le général Ducrot. Le chef du pouvoir exécutif aura un reposant plus satisfait de l'accueil enthousiaste qui lui font les populations, et il paraît très désireux de continuer, dans une autre partie de la France, un voyage dont il a tiré à si bon titre. Enfin, nous sommes assurés que le maréchal se rendra réellement à Lyon, mais plus tard. Ce dernier voyage demeure subordonné dans l'esprit du président et il n'est que différé.

LA LETTRE DE M. BERGER.—M. Berger, le candidat bonapartiste de Maine-et-Loire, a adressé au ministre de l'intérieur la lettre suivante :

A M. le général baron de Chabaud Latour, ministre de l'intérieur.

Angers, 14 septembre 1874.

Monsieur le ministre,—En réponse à une question de M. Etienne Picard sur ma circulaire aux électeurs de Maine-et-Loire, vous avez prononcé, le 3 septembre, devant la commission de permanence, les paroles suivantes, qui sont trop graves pour n'avoir pas été l'expression réfléchie de votre pensée :

"Je partage l'opinion de M. Picard en ce qui concerne la profession de foi du candidat en question.

"Je l'antrouve très blâmable, et si, cet été, un article de journal, *je l'avais déjà sur mon bureau*, j'aurais dit qu'il n'arrêté, c'est que le signataire était un candidat ; au fond, je confesse que cette circulaire est un *véritable excès*, et je désire que ces excès même ne puissent à ceux qui se les permettent et *je le hautement pour que ce soit répété*."

Vous n'ignorez pas, monsieur le ministre, que vos convictions ont été suivies qu'avant ville du scrutin votre réponse à M. Picard a été affichée dans toutes les communes du département par les soins du curé de son domicile, de concert avec l'administration, la candidature de l'honorable M. Bérger.

La publicité donnée aux appréciations dont j'étais l'objet, de la part de Votre Excellence, a eu, je me plais à le reconnaître, toute l'efficacité qu'il était permis d'en espérer. Démontré par le ministre de l'intérieur comme passible d'un reproche publiquement signalé par lui à des populations respectueuses de la foi comme un pratiquant et un électeur, je ne puis continuer la lutte dans des conditions aussi visiblement inégales. Mais vous comprendrez, monsieur le ministre, que je n'entende pas rester sous le coup d'imputations contre lesquelles je proteste avec énergie.

Vous avez bien voulu dire à la commission de permanence que le caractère électoral de mes circulaires vous empêchait seul de la déférer aux tribunaux. Cette considération ne peut plus vous arrêter aujourd'hui. J'ai cessé d'être candidat, et, pour les scrupules, je vais faire reproduire dans le *Moniteur d'Angers*, en déclarant que je maintiens, les termes de la profession de foi que vous avez jugée délictueuse. Ayant plus de titres à l'immunité et ne voulant pas d'indulgence, je vous demande personnellement, monsieur le ministre, de provoquer contre moi des poursuites.

Je m'attendrai l'effet avec une entière confiance dans la justice du pays.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

EUGÈNE BERGER,
Ancien député.

—Apprend-on à cette heure même où M. Dupuof partait en ballon de Calais, avait lieu à Copenhague une ascension de M. Sivel, le célèbre aéronaute. Pour la sixième fois, cette année, il traversait le Sund et atterrissait en Suède. M. Sivel ne craint pas la descente en mer, car il a inventé un petit appareil présentant l'heur qui aurait été bien utile à M. Duruof :

Il laisse tomber à la mer un cône en toile dont la base est formée par un cercle. Cet engin est retenu par le ballon rond. Le cône se remplit d'eau et ne peut plus se relever, le poids du cercle l'en empêchant. Il reste alors au fond et ce ballon, tendant toujours à monter, reste comme un lest qui au besoin de la mer. Il peut atteindre qu'un bateau vienne le délivrer ou que la dérive le porte sur une terre. M. Sivel veut il, au contraire, remonter ? il tire une corde qui renverse le cône, comme on le fait pour un filet à papillons, et l'eau dont il était rempli s'en échappe.

Vingt descentes en mer, exécutées par M. Sivel, ont montré l'efficacité complète de cet engin.

—On nous écrit de Reims :

"Un incendie considérable vient de détruire l'importante filature de Warmeriville près Reims.

"250 ouvriers et leurs familles se trouvent sans ressources par suite de ce sinistre."

—M. Thiers dit un journal, part dans quelques jours pour Nice.

L'ancien président de la République ne s'arrêtera pas seulement au chef-lieu des Alpes-Maritimes. Il a l'intention de se diriger sur Gênes et de visiter ensuite la haute Italie jusqu'à Venise.

Son voyage durera deux mois environ.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Chamberses building, next to U. S. Court rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. Supreme Court.

Prepared with the proper forms, and has had considerable training and experience in bankruptcy law and with W. A. Webb, both since EXPounded Bankruptcy clerks. Hence all meet with success.

Refers to Hon. Wm. Beer, Hon. Wm. Wirt Howe.

F. SUARES. E. SUARES
Le Flor de los Tabacos.
Dépot de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
No. 8 Rue Gravier.
Cigares importés en Échantillons.
Prix réduits proportion des commandes.

LISTE DE CANDIDATURES
Des Démocrates-Conservateurs.

POUR LE TRÉSORIER D'ÉTAT
JOHN C. MONCURE, DE CADDO.

POUR LE CONGRES :
PREMIER DISTRICT,
Gen. E. L. GIBSON, d'Orléans.
SECOND DISTRICT,
E. JOHN ELLIS, d'Orléans.
TROISIÈME DISTRICT,
JOSEPH A. BREAUX, d'Ibérie.
QUATRIÈME DISTRICT,
W. M. LEVY, de Natchitoches.
CINQUIÈME DISTRICT,
W. B. SPENCER, de Concordia.
SIXIÈME DISTRICT,
JOS. M. MOORE, de St. Landry.

JOS. P. DICK.
Candidat pour la place de Sheriff des Cours Civiles.
Exception

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Work ingmen's Bank, Banque des Travailleurs ; ad. Caisse d'Epargne, V. Maignan président, 56 Canal.

N. O. Savings Institution, 126 Canal.

Merchants' & Planters' Ins. Co., 104 Canal.

Merchants' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet. (Crescent 76 ct. Ins. Co., coin Camp & Ch. Place. Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La Equitable Life Ins. Co., coin Carondelet & Gravier.

Ætna Life Ins. Co., 57 Rue Carondelet.

Equitable Life Ins. Co., 57 Rue Carondelet.

New Life Assur Society, 42 N. York, 38 Camp.

Ætna Life Ins. Co., 57 Rue Carondelet.

Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.

Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.

Merchants' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet. (Crescent 76 ct. Ins. Co., coin Camp & Ch. Place. Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La Equitable Life Ins. Co., coin Carondelet & Gravier.

Ætna Life Ins. Co., 57 Rue Carondelet.

New Life Assur Society, 42 N. York, 38 Camp.

Ætna Life Ins. Co., 57 Rue Carondelet.

Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gaudet & Nugent, 37 Canal, Nile-Orléans. Gaudet & Nugent, 26 Faubourg Poissonnière, Paris.

T. Steiger, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinneau, 32 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Semmler & Sons, 203 Canal.

J. Forstall, 204, Levée et Bienville.

ÉTOFFES POUR DEUIL.

A. Labay, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis

QUINCAILLERIE, INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Saltzwedel & Co., 71 Canal et 36 Commerce.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.

Wheeler & Wilson, (Fanch Frères.) 126 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

A. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 31 et 33 Canal, 212 Rue, 217 V. Levée C. Lazard, 126 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Mandardier, 16, Bourbon.

Mme Rhodo, (intrante Maître,) 26, Bourbon.

C. N. Delsom, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Treadlly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dahmsel, 111, Canal.

FASHION.

S. Haisrec, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE LAMDI, CONFISERIE, ETC.

Normand & Rolfe, 121 et 123, Vieille-Levée.

L. Strauss, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. Th. Le Cavelier de, 173 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Rault, coin Carondelet et Canal.

F. A. Cousin & Son, coin Camp et Commerce.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grunewald, 12, E et 22, Bareas.

Ph. Hilse, 151 et 153, Canal.

P. Chaffraix, 4, Royale.

PLOMBERIES.

C. L. Chapoton, coin Bourbon et Bienville.

PUMILS, ARTICLES DE CHASSE.

P. Charleville, 55, St Charles.

J. Sager, 124, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REFASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commerce et St-Charles.

M. Chas Billiards Saloon, nos 78 & 84, St-Ch.

Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

CONFITURES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 39 Conti.

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANOS.

J. Pfisani, 38 Bourbon, 2me District.

CHERRY PECTORAL
D'AYER,

Pour les Maux de Gorge et les Affections Pulmonaires — tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, les Bronchites, l'Asthme et la Consomption.

Parmi les grandes découvertes de la science moderne, il n'en a peu qui aient pour l'humanité une valeur plus réelle que ce vaincueur des maux de gorge et des affections pulmonaires. De nombreuses expériences, dans ce pays et dans d'autres, en ont démontré l'entière efficacité. Le fléau moissonne de nos meilleurs citoyens de toutes les classes dans le fait que le Cherry Pectoral guérit, quand aucun autre remède connu ne peut les maux de la gorge et des poumons. Les affections pulmonaires les plus dangereuses cèdent à sa puissance et, dans des cas de Consomption, les cures qu'il ont opéré et qu'le public connait, sont tellement remarquables, qu'elles paraissent incroyables si elles n'étaient prouvées d'une manière irréfutable. C'est une protection sur laquelle le peuple compte en toute sûreté. En effet, dans le Texas, les avant-coureurs de maladies plus graves — le Cherry Pectoral aucune existence sans nombre et des souffrances dont on ne saurait avoir une idée. Les moins crédules sont redevables de son vertus. Chaque famille devrait l'avoir chez elle comme une sauvegarde contre les premiers symptômes des affections pulmonaires — symptômes qui passent inaperçus, qu'on pourrait combattre avec succès si l'on s'y prenait à temps mais qui, si on les néglige, deviennent incurables. Les poumons délicats ont besoin de cette protection : il est imprudent de la leur refuser. Le Cherry Pectoral est préférable aux sirops, aux baumes et aux compositions dont les enfants sont affolés de maux de gorge et de mauvaise toux, car lorsqu'on y a recours à temps, des milliers de pauvres petits êtres sont arrachés à la tombe et rendus à l'amour de leurs parents. Il agit rapidement et sûrement dans les cas de rhumes ordinaires et donne un sommeil paisible si nécessaire à la santé. Ceux qui veulent souffrir de l'influence et de Bronchite ainsi qu'il est que la guérison est si facile ne le feront pas. Le Cherry Pectoral est le fruit de profondes recherches, de longues études chimiques et on n'a rien négligé pour la rendre parfaite. Ses vertus ne formant l'objet d'aucun doute ; le passé répond de l'avenir.

PRÉPARÉ PAR
LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

27 nov—2m

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....1
Entre les rues Canal et Donaldson.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier ; des Chambres d'logement meublées, à louer à la semaine et au mois.

Le Restaurateur ouvert jusqu'à minuit.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en bar- ques et en cannes, ordinaires et fins, Porto Sherry huiles d'olives.

A vendre, à bas prix, sur consignations, à no magasin à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

1 mois—3m

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 66,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 66, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'est une nouveauté qui vient d'être inventée par M. Cabaud pour fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
No 28, rue de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

L'Inventeur brevété se trouvant de chaussures vis métalliques. Bien ne pouvant pas décrire ici, elle est supporté la première paire à la Exposition de l'État de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

1—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique
DE BIDWELL.

Sept ouvrira et maintenu fermé

A partir de

Lundi, 28 Septembre 1874.

MENESTRELS HAVERLY,

J. H. Haverly, Propriétaire.

La troupe se compose des artistes suivants :

H. M. HALL, Geo. WILSON, MALT BARLOW, JOHNY BOOKER, CAUFIELD, BOOKER, GROSS et FOX,

Le célèbre quartette de la Californie.

Les frères WELLING et FRETH.

Orchestre et Brass Band de W. W. Barbour.

Le contrôle est ouvert pour les places réservées, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Le brass band donne un sérénade à 7 heures et quart et l'ouverture se fera à 8 heures moins un quart

Comité d'ouvrai de 1874 par—Chaque vente de la ville de la Nouvelle-Orléans a le droit d'être un membre en Comité Général de Pétas. Ceux des wards qui n'ont pas encore six leurs membres sont priés de le faire immédiatement et de les accréditer auprès du Comité Central de l'État.

R. H. MARR,
Sept. Président de la Convention.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureaux de l'Enregistreur des votants.
Nouvelle-Orléans, 29 août 1874.

Les endroits suivants sont désignés pour l'enregistrement des électeurs des différents précincts d'élection de la paroisse d'Orléans :

Première Precinct,

Compris entre les rues Félicité, Thalie et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—PERRY B. EMERSON Bureau, No 409 1/2 de la rue St-Charles.

Deuxième Precinct.

Compris entre les rues Thalie, Julie et le fleuve Mississippi.

Surintendant à'sistant—THOS H. WYNNE.

Bureau, au coin des rues Calliope et Carondelet,

Troisième Precinct.

Compris entre les rues Julie, Canal et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—DANL. A. ROSE.

Bureau, No 157 rue Carondelet, près Lafayette.

Quatrième Precinct.

Compris entre les rues Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—A. J. KENNER.

Bureau, rue Trémé entre les rues Conti et Bienville.

Cinquième Precinct,

Compris entre les rues St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—L. D. LARRIEU.

Bureau, à l'angle des rues St Pierre et Rampart.

Sixième Precinct,

Compris entre les rues St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. R. ROUDANEZ.

Bureau, No. 305 de la rue Trémé,

Septième Precinct,

Compris entre les rues Esplanades, Champs Elysées et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—N. P. HUTTON.

Bureau, à l'angle des rues Bagatelle et Bourgogne.

Huitième Precinct,

Compris entre les rues Champs Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—E. V. LECLERC.

Bureau, coin Girod et Marigny.

Neuvième Precinct.

Compris entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la ville.

Surintendant assistant—JAMES H. DOUGHERTY, Bureau, coin Independance et Romparts.

Dixième Precinct.

Compris entre les rues Félicité, Première et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—MICHAEL J. CONNORS, Bureau à l'angle des rues Josephine et Laurel.

Onzième Precinct.

Compris entre les rues Première, Toledane et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—H. B. BAQUIÉ,

Bureau, No 272 de la rue Washington.

Douzième Precinct.

Compris entre la rue Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi.

Surintendant assist—THOS K. FLANNAGAN,

Bureau, rue des Magasins, entre les rues Milan et Marengo.

Treizième Precinct.

Compris entre l'Avenue Napoleon, S'Avenue Peters et le fleuve Mississippi.

Surintendant-assistant—P. J. MALONEY,

Bureau, à l'angle des rues Magasins et Ber deaux.

Quatorzième Precinct.

Compris entre l'Avenue Peters, la ligne intérieure et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant — W. H. FINNEGAN,

Bureau, rue Ferdinand, entre les rues Chesnut et Broadway.

Quinzième Precinct,

Orléans, rive droite.

Surintendant assistant—W. P. LOAN,

Bureau, à l'ancienne Maison de Cour, à Algers.

Seizième Precinct,

Compris entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton et le fleuve Mississippi.

Surintendant assistant—J. WILLIAMS,

Dixseptième Precinct,

Compris entre l'Avenue Carrollton, Upperline Street, Canal de Desséchement, le fleuve Mississippi et le lac Pontchartrain.

Surintendant assistant—JACOB GERBER.

Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues Hampson et Seco.

WM WRIGHT,
Enregistreur des votants de l'Etat.
22 sept—6t

BUREAUX DU
Factors' and Traders' Insurance Company,
As No. 37 de la rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1874.
(Extrait du huitième état annuel.)

Primes de l'année fiscale expirée le 30 avril 1874..... $798 855 12
Perles payées dans l'année..... 255,751 36
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1874..... 109,974 00
Intérêt et épargnes reçus..... 11,134 35
Montant net des bénéfices—prime de l'année fiscale..... 166,856 39
Bénéfices nets brut après paiement de $110,000 d'intérêt..... 167,784 73

Dividendes comptant payés dans l'année
Intérêt..... 10 pour cent.
Primes..... 30 pour cent.

Actif :
30 avril 1874..... $1,540,756 33

Risques contre les dangers du feu, des Scures et des mers aux taux courant de prime.

Le 25 mai 1874, à une réunion spéciale des directeurs, il a été

Résolu de payer, sur demande, un SECOND INTERÊT SEMI ANNUEL DE CINQ POUR CENT, jusqu'au 30 avril 1874—ce qui fait dix pour cent par an sur le CAPITAL de la Compagnie (4,000,000), et un dividende comptant de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($412,134 41) net des leurs primes participantes.

HARMON JOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs :

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scherck
John L. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. Mortimer,
Richard Millikan,	Joseph W. Carroll,
Sam'l. M. Moore,	A. Brittin,
J. I. Warren,	A. H. May,
R. T. Beckner,	S. H. Snowden,
Samuel Pitcländer,	T. Tyrie Lyon,
H. Prellsen,	W. C. Raymond,
W. S. Pike,	James S. Prestidge,
A. A. Yates,	Samuel H. Boyd,
Joseph McElroy.	

Iercct—3m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Etoile,—Coin des rues Carondelet et Commerce.—Ville-Orléans, 1er septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée et à une résolution du Conseil des Directeurs, à une assemblée spéciale tenue le 16 juin dernier, les souscripteurs au capital social de cette compagnie, sont par les présentes invités d'avoir à se présenter à ses bureaux dans le but d'effectuer les versements suivants :

Dix pour cent le 1er octobre 1874.
Dix pour cent le 1er novembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.
Quinze pour cent le 31 décembre 1874.

Par ordre de la Direction.

L. W. BAQUIÉ.
Iercpt—tm Secrétaire.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs sérieux et sérieux un fonds garanti. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un agent d'emploi prendra la liste des travailleurs, le mardi et le jeudi, de 10 à 12 heures, et les conduira, le Mercredi, Vendredi et Samedi, à 2 heures.

Président,
L. BENTON.

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public qu'ils achètent et à meubles aux plus hauts prix. Les personnes qui ont des meubles à vendre peuvent s'adresser à eux, rue Bourbon, No. 26, entre les rues Conti et Bienville. Ils font aussi le commerce de vendre à l'encan. Ils donnent en outre des informations aux demandeurs et ont des dépositaires et un bureau de placement. Enfin ils recevront tous les meubles à vendre à l'encan.

Grande amélioration de ce livre en français

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 1, rue Esplanade, Bougeons Canal.

A l'honneur de porter à la connaissance du public et en particulier de ses amis et connaissances, qu'il a ouvert un cabinet de dentisterie, pour les soins et les opérations modernes de la dentisterie dans le meilleur style connu. Il possède aussi les procédés les plus nouveaux et les plus perfectionnés pour la pose de dents artificielles, qui ne peuvent être appliqués par aucun autre dentiste qui ne connaît dans la bouche, et ne peut les tenir à l'égard.

Spécialité de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

1 juin—1an

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Gunther.

A l'entière satisfaction de MM. WOODS, TRAVIS & CO.—Le soussigné a le plaisir de vous informer qu'il a été nommé AGENT DE LA CÉLÈBRE CHAUDIÈRE DE FOUNDRAY, des meilleures fabriquées.

E. L. LAVILLEBEUVRE,
Nouvelle-Orléans.
No. 9 rue Victor.

L'HUILE D'ASSURANCE.

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger ; elle est distillée et raffinée expressément pour les banques ordinaires dans ce service des familles.

Elle a les trois qualités essentielles : la sureté l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sureté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

Sa lumière est claire, douce et brillante, égale à celle du meilleur gaz de charbon ; elle fait moins de fumée et a moins d'odeur que les huiles ordinaires.

Elle est fortement recommandée par les officiers des compagnies d'assurances, les chimistes et les bureaux de santé.

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MÊME ENTRE DES MAINS INHABILES, SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIÈRE EN SORT IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

La distillation et le raffinage sont confiés à des personnes expérimentées, en vue de l'obtention d'un résultat entièrement satisfaisant et une protection entre pour le consommateur.

Le propriétaire de l'HUILE D'ASSURANCE signale à l'attention de toutes les parties intéressées les extraits suivants des nombreux certificats qui lui ont été adressés au sujet de l'excellence de son huile.

Laboratoire du Bureau de Santé.
Etat de la Louisiane,
No 28 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifié avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, surintendant, au No 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Je me suis assuré que la température à laquelle cette huile donne une vapeur inflammable est de près de 300° Fahrenheit au dessus de notre plus grande chaleur d'été et de 30 à 100° au dessus de l'"ait" de la plupart des huiles et des fluides provenant du pétrole, et qu'en conjoint habituellement. Je me suis assuré en outre que l'huile brûle bien, dans une lampe ordinaire à mèche plate et qu'il n'y a pas de vaporisation dans la mèche circulaire du bec d'argand.

Son "ait" lui donne un grand avantage sous le rapport de la sûreté, et cet avantage, joint à ses autres propriétés, en fait une huile supérieure pour les maisons.

S. B. HERRICK, D. M.,
Inspecteur du Premier District et chimiste au Bureau de Santé.

J'ai nommé à l'analyse de l'HUILE D'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,
Président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant :

"J'ai analysé avec soin l'huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. Elle donne, dans une lampe ordinaire à huile kérosène, une lumière claire et blanche ; elle est presque inodore, a une densité supérieure et un jet élevé. Elle est donc aussi sûre qu'une huile végétale ou animale quelconque. La flamme d'une chandelle ou d'une allumette n'y éclate. Elle n'est inflammable qu'à une température très élevée.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui le met à la portée de toutes les classes de consommateurs. Le prix en détail a été fixé à

Cinquante Cents le Gallon.

On la livre, après un jour d'avis, dans tous les quartiers de la ville, sans frais extra.

Elle ne se vend qu'à la Nouvelle-Orléans, aux Nos 95 et 97 de la rue Gravier.

Pour les planteurs et les marchands de la campagne, on la met en cans, en caisses et en bord.

La maison expédie pour n'importe quel point, soigneusement emballées, une caisse contenant dix gallons.

Adresser les ordres à

Wm. E. JERVEY,
SURINTENDANT,
Nos 95 et 97 de la rue Gravier,
10 août Nelle-Orléans

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
IN rue du Canal.

DIRECTEURS :
Dr. W. Newton Mercer.

L. P. Genevra,	David Urquhart,
George Jones,	John G. Calnan,
Thomas A. Adams,	Chri Kohn,
Chas. Allen Clarke,	Christian Schmidt,
Chas. J. Leeds,	Edmund Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. P. GENEVRA, Président.
CHAS ETLEMAW, Trésorier. Secrétaire.

J. B. GAMORS & CO.
MARCHANDS DE PARIN
Négociants Commissionnaires,
No..... RUE CAROUDELET .....No
NOUVELLE-ORLEANS.

Nec Plus Ultra
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres et en face le (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à vendre au plus bas prix.

Principales marques des meilleurs fabricants. Blanco—

MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants Commission nécessaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres ciments de Rosendale pour les travaux ; de Ashlar Compagnie, de bois ; en briques à la Nouvelle-Orléans, et plus bas prix.

Principales marques des ciments. Blanco—

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNES.
Charte accordée par les États-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
No 182, Rue du Canal,
DIRECTEURS DE BANQUE :
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les mercredi, jeudi et samedi soirs, de 6 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
C. B. STURDEVANT, Président.
Cassier.

On peut se pourvoir des copies de la Charte à la Banque.

LOTERIES

PLAN D'ÉTÉ
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
A NUMERO SIMPLE.
Trois Gros Lots de $10,000 chacun.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE C.
Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 24 Oct. 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....	Billets entiers $10	
MONTH, QUART ET HUITIEME DE PROPORTION.		
1 lot de.....	$10,000 cet.....	$10,000
1 lot de.....	2,500 cet.....	2,500
1 lot de.....	1,000 cet.....	1,000
20 lots de.....	500 cent.....	10,000
200 lots.....	250 cent.....	50,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $100 pour les neuf mille de la même classe du numéro tiroué le 1er de $10,000 cent.....	$900
9 approximations de $200 pour les neuf mille de la même classe du numéro tiroué le lot de $10,000 cent.....	1,800
9 approximations de $300 pour les neuf mille de la même classe du numéro tiroué le lot de $10,000 cent.....	1,800
329 lots s'élevant à.....	$70,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les primes sont remis de la même classe du numéro gagnant les trois gros lots suivant dont il y a 9 lots d'approximation chacun, et le lot No 1205 gagne le premier prix de $10,000, les lots Nos. 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209 et 1210 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 205 gagne le second prix de $5,000, les billets Nos 202, 203, 204, 205,206, 207, 208, 209 et 210 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 210 gagne le troisième prix de $2,500, les billets Nos 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209 et 210 auront droit à $300 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50 ; Huitièmes de Billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.
Nouvelle Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou autres moyens de remettre vos lettres.

AJOURNEMENT

Cinquième et dernier Concert
AU PROFIT
DE LA
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY.

JOUR FIXÉ
ET
Tirage complet positif
LE
30 NOVEMBRE 1874.
DERNIÈRE CHANCE
D'AVOIR
UNE FORTUNE AISEMENT

Un abonnement du Cinquième Concert étant si